**TERMES DE REFERENCE POUR UN CONSULTANT NATIONAL PEAS**

**Contexte et Justificatif**

Suite à la Circulaire du Secrétaire Générale des Nations Unies sur la Prévention contre l’exploitation et abus sexuels (PEAS), le Secrétaire général a confirmé et renforcé l'engagement des Nations Unies à prendre des mesures spéciales pour prévenir, combattre, apporte une assistance au survivantes et mettre fin à l'impunité en cas d’exploitation et abus sexuels (EAS) par le personnel et personnel connexe des Nations Unies ainsi que les partenaires de mise en œuvre y compris le gouvernement et les sous-traitants. L’UNICEF a dès lors adopté une politique de tolérance zéro face à l’exploitation et les abus sexuels et a adopté une Procédure de gestion des risques d’EAS dans la mise en œuvre de ses partenariats.

Afin d’assurer que L’UNICEF ne s’associe pas à des entités / partenaires de mise en oeuvre qui ne parviennent pas à s'acquitter de leurs responsabilités dans la lutte et la prévention de l'exploitation et des abus sexuels, un processus d’évaluation et de sélection de tous ses partenaires a débuté au niveau mondial. Depuis Février 2020, tous les partenaires de mise en œuvre de l’UNICEF Burundi sont évalués sur leurs capacités à prévenir, signaler, rapporter, répondre et investiguer sur les EAS.

Ce processus d’évaluation et de renforcement des capacités institutionnelles et humaines dans la prévention et la réponse aux EAS requiert un accompagnement de UNICEF de ses partenaires mise en œuvre dans le développement et mise en place de mécanisme de signalement, plainte et assistance aux victimes, l’adaptation des pratiques d’embauche et le développement d’outils de sensibilisation adaptés pour le staff et les communautés, y compris les femmes et les enfants.

En ce qui concerne les mécanismes de plainte et l'assistance aux victimes, ils doivent garantir l’accès au services d’assistance approprie sûre et confidentielle, (tels que soins médicaux, soutien psychosocial, assistance juridique, soutien à la réintégration), en fonction des besoins et du consentement de la victime. Toutes les parties concernées devraient veiller à ce que les victimes qui présentent des allégations soient traitées avec le respect, la sensibilité et la compassion qu'elles méritent et reçoivent une assistance appropriée en temps opportun, tout en préservant l'intimité et la confidentialité de leur cas.

Pour ce faire, toutes les parties prenantes doivent bénéficier de capacités et de compétences pour susciter l’adoption de comportements favorables aux droits des enfants au sein des communautés et des familles dans lesquelles elles interagissent.

**Cadre de travail**

UNICEF Burundi est à la recherche d’une personne qualifiée en communication pour le développement, avec une expérience en matière d’élaboration de modules de renforcement des capacités en communication pour le changement de comportement et social, de production de supports de renforcement de l’engagement communautaire et de renforcement institutionnel, ainsi que de l’expérience dans le suivi et évaluation. Une expérience dans le domaine de la prévention et réponse aux VSBG et autres violations est requise.

L'égalité des genres sera couverte par le critère de l'équité. Compte tenu de l’évolution constante du contexte politique, sécuritaire et socioéconomique au Burundi et dans le contexte de la pandémie du COVID 19, il est impératif d’évaluer le système en place pour veiller à ce qu’il puisse répondre de manière adéquate aux besoins de protection des enfants.

1. **Référence au plan annuel de travail**
2. **Objectifs de la consultance**

Sous la supervision directe du spécialiste de la protection de l'enfance (point focal PSEA), et en collaboration avec les spécialistes en Communication pour le développement et des Ressources humaines, le consultant soutiendra l'élaboration d'un plan d'action afin d'intégrer le PSEA avec des actions de prévention et de réponse pour un suivi et un reporting adéquats. Cela implique de mener des sessions de sensibilisation/dialogues avec le staff, les partenaires et les bénéficiaires et de développer un ensemble de formations contextualisées sur le EAS pour les partenaires de mise en œuvre de l’UNICEF .

1. **Activités et tâches**

Les principales responsabilités et tâches seront notamment les suivantes :

* Collaborer avec la section AECR et protection pour développer un plan de communication pour le changement de comportement individuel et social (CCCS)sur la prévention de l’AES, comportant des messages et outils de renforcement des connaissances destinés au staff de UNICEF et au staff des partenaires de mise en œuvre en français et Kirundi
* Elaborer des indicateurs et un Dashboard de suivi comportemental
* Développer des outils et supports de renforcement des connaissances pour le niveau communautaire en kirundi adaptés aux enfants et aux femmes ;
* Élaborer un programme de formation pour les partenaires de l’UNICEF et des membres des communautés sur la conduite appropriée des travailleurs humanitaires, les normes internationales en matière de EAS, les rôles et les responsabilités, et la manière de soumettre et de recevoir des plaintes, y compris l'exploration de mécanismes de rapport au niveau
* Développer des modules de formation sur la communication pour le changement de comportement individuel et social dans le cadre de la PEAS et animer des sessions de formation des partenaires
* Conduire une formation des formateurs à destination des partenaires de mise en œuvre de UNICEF
* Développer une formation approfondie pour le personnel de l'UNICEF, avec pour objectif d'accroître les connaissances et les capacités sur les priorités, les actions et les responsabilités de l'UNICEF en matière de EAS. Des liens devraient être établis avec le suivi des évaluations post-EAS des partenaires et les rôles et responsabilités ; et le soutien à l'intégration d'une partie du suivi du PSEA dans les principaux processus/documents et modèles.
* Accompagner et rapporter sur la mise en place de la Procédure de gestion des risques d’EAS *;*
* Accompagner les partenaires d’implémentation dans le renforcement institutionnel de leur organisation et la mise en place des mécanismes de prévention et réponse PEAS, y compris la mise en place du système de signalement et le renforcement des capacités du staff.
* Vulgariser la boite à outils PEAS destinés au staff UNICEF, OSC et acteurs gouvernementaux et traduire les outils en kirundi lorsque nécessaire.
* Contribuer à la mise à jour de la cartographie des services d’assistance aux victimes et au développement du Protocole d’assistance aux victimes.

Soutenir le bureau de l'UNICEF dans les évaluations obligatoires de EAS des partenaires.

1. **Chronogramme des activités et livrables**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Tâches** | **Livrables** | **Nombre de jours de travail** | **Calendrier de paiement** | **Commentaires** |
| 1. Se familiariser avec la documentation PEAS y compris le plan d’action du bureau ; rencontrer les différents points focaux PEAS des sections de UNICEF et la Task force C4D et développer un plan de travail 2. Développer un plan de communication CCCS sur la prévention de l’AES, comportant des messages et outils de renforcement des connaissances destinés au staff de UNICEF, au staff des partenaires d’implémentation ainsi que les communauté bénéficiaires intégrant des indicateurs de suivi comportemental 3. Développer des outils et supports de renforcement des connaissances pour le niveau communautaire en kirundi adaptés aux enfants et aux femmes | Plan de travail validé par UNICEF ;  Modules de formation/ outils de renforcement de capacite en Kirundi adaptes aux enfants et aux femmes ;  Draft d’outil de sensibilisation et communication destinés au staff de UNICEF, au staff des partenaires d’implémentation ainsi que les communauté bénéficiaires | 25 jours | 30% | Plan de travail doit inclure un calendrier préalablement discuté avec la Spécialiste de Protection de l’enfance et la spécialiste C4D  Le Design des différents outils et supports devront etre discutes et valide en collaboration avec la section communication Advocacy and Partnshership |
| 1. Elaborer un plan de formation et développer des modules de formation sur la communication pour le changement de comportement et social dans le cadre de la PEAS et assurer des sessions de formation des partenaires 2. Accompagner les partenaires de mise en œuvre (surtout les partenaire avec un cote de risque élevé) dans la mise en place des mécanisme institutionnelle en lien avec les recommandation faite au partenaire pendant le PSEA self assessment. | 2 Séances de formations PEAS avec le staff UNICEF ;  6 Séances de Formations PEAS avec les partenaires de mise en œuvre sur les modules développe mais aussi sur l’opérationnalisation de la boite à outil PEAS ;  Finalise et livrée les outils de sensibilisation destinés au staff de UNICEF, au staff des partenaires d’implémentation ainsi que les communautés bénéficiaires ;  Accompagne les partenaires a développé et mettre en place les outils et mécanisme requise pour améliore leurs côtes de risque EAS en lien avec les recommandations requise. | 30 Jours | 20% | En collaboration avec les points focaux PEAS de chaque section ainsi que point focal du bureau |
| 1. Contribuer au développement et mise à jour de la cartographie des services d’assistance aux victimes et au développement du Protocole d’assistance aux victimes | Développé un victime assistance protocole ainsi que mettre à jour la cartographie des services | 7 jours | 25% | En appui au spécialiste de Protection |
| 1. Accompagner x partenaires d’implémentation par section dans la mise en place des mécanismes de signalement ; le renforcement de capacités du staff et la sensibilisation communautaire | Distribution d’outil de sensibilisation ;  Mise en place d’un mécanisme de signalement communautaire dans les zone d’interventions de nos partenaires | 13 jours |  |
| 1. Readction du rapport final avec compilation de tous les documents, supports, outils et recommandations produits | Un Rapport final valide | 15 jours | 25% |  |

**Cadre de travail :**

* Le consultant travaille en collaboration avec la spécialiste de la Section de la Protection de l’enfance et la Spécialiste C4D ; les points focaux PEAS de UNICEF et les partenaires de mise en œuvre clés identifiés.
* Le consultant sera basé à Bujumbura et pourra être amené à voyager dans les Provinces notamment lors du suivi du renforcement de capacités des partenaires mise en œuvre et dans la réalisation des activités de sensibilisation communautaire. Le transport à Bujumbura Mairie est à la charge du consultant. L'UNICEF assurera le transport du consultant pour les missions de terrain.
* Les frais missions et de formation des partenaires seront a la charge de l’UNICEF.
* Le candidat recruté sera soumis aux termes et conditions de l'UNICEF qui régissent les consultants individuels.
* Vu la nature du financement de cette consultance et l'importance des résultats attendus, aucun retard dans la mise en œuvre ne sera toléré.
* Si le consultant est actuellement employé par une autre administration, il doit fournir une attestation de son employeur l'autorisant à travailler à temps plein en tant que consultant pour l'UNICEF pour la période convenue ;
* Conformément à la politique de l'UNICEF, le paiement est effectué sur la base des produits livrables approuvés. Aucune avance n'est autorisée, sauf dans des circonstances exceptionnelles contre garantie bancaire, sous réserve d'un maximum de 30 % de la valeur totale du contrat dans les cas où des achats anticipés, par exemple pour des fournitures ou des voyages, peuvent être nécessaires ;
* L'UNICEF se réserve le droit de ne pas payer un travail non satisfaisant
* Le consultant devra fournir lui-même le matériel informatique (laptop, programme / software) pour réaliser son travail.

**Modalités de paiement et considérations administratives**

Les honoraires seront payés sur présentation d’une déclaration de créance accompagnée des livrables identifiées dans le chronogramme d'activité. La demande de créance doit être approuvée par le superviseur avec évaluation satisfaisante de la part de ce dernier avant paiement. L’UNICEF se réserve le droit de ne pas payer un travail non satisfaisant.

Aucune avance de paiement ne sera faite. Le consultant sera payé uniquement sur la base du montant défini et accordé dans son contrat avec UNICEF. Aucun autre frais ne sera payé au consultant outre ceux consentis sur la base du contrat.

**Risques**

1. Une dégradation de la situation socio-politique du pays pourrait entraver le déroulement normal des activités telles que prévues dans le chronogramme de l’enquête
   1. L'implication active du ministère de tutelle de la protection et de AECR sera favoriser pour faciliter l'avancement des activités
2. Une faiblesse dans la collaboration des autorités locales pourrait se produire et entraîner des délais dans la mise en œuvre des activités
   1. La mise en œuvre d'un plan de communication considérant l'implication active des autorités locales sera considérée pour faciliter la mobilisation et la participation de la population
3. Le temps de consultation pourrait être plus long que prévu ;

Les partenaires seront informés régulièrement et en temps opportun de la mission du consultant et un personnel de protection de l'enfance a été nommé pour guider et accompagner le consultant

La participation limitée des partenaires d'exécution du projet ;Des réunions régulières de l'équipe de protection de l'enfance et des partenaires impliqués seront organisées pour renforcer le dynamisme du consultant contractuel ;

***Compétences désirées,* expérience technique et professionnelle requise**

**Éducation**

* Diplôme universitaire de niveau Master ou équivalent en sciences sociales / comportementales (sociologie, anthropologie, psychologie, genre, développement communautaire) en mettant l'accent sur la communication participative, l'apprentissage des adultes, la planification de la communication, la mobilisation sociale, la recherche participative et la formation et l'évaluation de l'impact des interventions de communication.

**Expériences professionnelles requises :**

* Expérience de travail d'au moins trois ans dans la mise en œuvre de programme de protection de l’enfance, dans la gestion, suivi et évaluation de programmes de prévention et protection contre les violences y compris les Violence (Sexuelle) Base sur le Genre ;
* Expérience d'au moins trois ans dans l’élaboration et la mise en œuvre de stratégies de communication pour le changement de comportement individuel et social ;
* Expérience dans l'élaboration et l'animation de formations et d'ateliers dans le secteur du développement international, de préférence.
* Compétences avérées dans le développement et la facilitation d'activités de formation et de renforcement des capacités.

**Les expériences suivantes seraient un atout :**

* Une expérience de travail basée sur les droits humain et de l'équité appliquée à la participation communautaire serait un atout.
* Compréhension approfondie des principes directeurs de la protection de l'enfance et/ou de la lutte contre la Violence faites aux enfants.
* Compréhension démontrée des questions liées à la confidentialité, à la sécurité des données et aux autres questions de protection liées aux préoccupations éthiques. –
* Excellentes compétences en matière de communication, d'animation et de relations interpersonnelles.

* **Compétences** Expérience dans l'élaboration de rapports à l'intention d'un large éventail d'auditeurs ;
* capacité à travailler de manière productive dans un environnement d'équipe ainsi qu'indépendamment, et capacité à traiter les demandes ou les problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent ;
* Capacité à travailler avec le gouvernement, les ONG et les organisations internationales ;
* Capacité démontrée de développer et de maintenir des relations avec de multiples partenaires ;
* Bonne capacité d'analyse et de négociation ;
* Bonne aptitude à conduire le travail oriente sur les résultats et le travail sous pression ;
* Connaissance des techniques informatiques : Word, Excel Power point et navigation sur le Web ;
* Connaissance de l'anglais constitue un atout.
* **Autre :** Volonté et capacité de se rendre fréquemment sur le terrain

–

* La maîtrise du Français et du Kirundi est requise

**Organisation Administrative**

* Le consultant disposera d'un espace de travail approprié dans les locaux de l'UNICEF ;
* Le consultant utilisera son propre équipement de travail personnel (ordinateur, téléphone, etc.) ;.

**Conditions**

* Le consultant sera basé à Bujumbura et pourra être amené à voyager dans les Provinces notamment lors du suivi du renforcement de capacités des partenaires mise en œuvre et dans la réalisation des activités de sensibilisation communautaire. Le transport à Bujumbura Mairie est à la charge du consultant. L'UNICEF assurera le transport du consultant pour les missions de terrain.
* Le candidat recruté sera soumis aux termes et conditions de l'UNICEF qui régissent les consultants individuels.
* Vu la nature du financement de cette consultance et l'importance des résultats attendus, aucun retard dans la mise en œuvre ne sera toléré.
* Si le consultant est actuellement employé par une autre administration, il doit fournir une attestation de son employeur l'autorisant à travailler à temps plein en tant que consultant pour l'UNICEF pour la période convenue ;
* Conformément à la politique de l'UNICEF, le paiement est effectué sur la base des produits livrables approuvés. Aucune avance n'est autorisée, sauf dans des circonstances exceptionnelles contre garantie bancaire, sous réserve d'un maximum de 30 % de la valeur totale du contrat dans les cas où des achats anticipés, par exemple pour des fournitures ou des voyages, peuvent être nécessaires ;
* L'UNICEF se réserve le droit de ne pas payer un travail non satisfaisant.

**Formations requises**

Les consultants de l’UNICEF doivent suivre les cours en ligne suivants avant la signature du contrat. Tous les certificats doivent être présentés dans le cadre du contrat.

* Éthique et intégrité à l'UNICEF
* Prévention du harcèlement sexuel et de l'abus d'autorité
* Exploitation et abus sexuels (EAS)

Les consultants doivent suivre le cours suivant avant de commencer tout voyage au nom de l'UNICEF.

- Formation à la sécurité BSAFE

Tout consultant qui se voit attribuer une adresse électronique de l'UNICEF doit suivre les cours suivants au plus tard 30 jours après la signature du contrat.

* Droits de l'homme et responsabilités des Nations unies
* Cours de sensibilisation à la sécurité de l'information de l'UNICEF
* Sensibilisation à la fraude